



PROCEDURE POUR L'OBTENTION DES REQUIS AUX GRADES « CONNAISSANCES DE L'ENVIRONNEMENT SPORTIF »

Le requis est un examen. A ce titre le candidat se présentant à la demi-journée pour la validation du requis **doit avoir reçu une formation de commissaire sportif de club par son enseignant.**

Cette formation sanctionnée par le titre de « Commissaire Sportif de Club » doit être mentionnée sur le passeport sportif à la rubrique « TITRE DE COMMISSAIRE SPORTIF ». Le professeur précise la date d'obtention et signe.

Le candidat doit être autorisé par son professeur à se présenter : la signature de l'enseignant sur la page de l'examen atteste cette autorisation.

Avant de participer à l'examen du requis, le candidat devra remplir un exercice probatoire portant sur la tenue des poules, des tableaux et le double repêchage avant le début de chaque compétition.

En résumé, tout prétendant au requis devra :

- Avoir la licence de la saison en cours
- Avoir le titre de « Commissaire Sportif de Club » dûment signé par le professeur.
- Etre autorisé à se présenter à l'épreuve : page du 1er dan du passeport signée par l'enseignant.
- Avoir répondu correctement à l'exercice probatoire.

TOUT CANDIDAT NE REMPLISSANT PAS CES CONDITIONS SERA INVITE A SE REPRESENTER ULTERIEUREMENT.

L'épreuve du requis se déroule uniquement dans la ligue d'appartenance du candidat lors des animations et compétitions des catégories benjamins à séniors.

Le candidat ne pourra s'inscrire qu'à UNE SEULE DATE avec le formulaire ci-après.

Vous devez renvoyer ce document dûment rempli à l'adresse uvjudo@laposte.net **quinze jours au plus tard avant la date de l'évènement.** Un accusé de réception sera envoyé suivi d'une convocation. Le nombre de candidats convoqués à se présenter au requis sera fonction de la configuration de la compétition.

Si le candidat se trouve dans l'impossibilité d'être présent le jour de son examen, il devra prévenir à la même adresse. Une autre date lui sera proposée.

Les dates de passage de l'UV correspondent au calendrier de la Ligue et rappelées sur chaque note info.

Alain VIDAL
Secrétaire de CORG

Dominique ROCHAY
Responsable des Commissaires Sportifs 94

Roland COTILLARD
Président de la ligue du Val de Marne de Judo

Yann BENOIT
Conseiller Technique Fédéral



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX REQUIS DES GRADES

(A retourner à Dominique ROCHAY : uvjudo@laposte.net)

NOMS : **Prénoms :**

Grade : **Date d'obtention :**

Grade postulé :

Club :

Date d'obtention du titre de commissaire sportif club :

Compétition souhaitée :

.....

PS : en cas d'empêchement, merci de prévenir au plus tôt à uvjudo@laposte.net

Alain VIDAL
Secrétaire de CORG

Dominique ROCHAY
Responsable des Commissaires Sportifs 94

Roland COTILLARD
Président de la ligue du Val de Marne de Judo

Yann BENOIT
Conseiller Technique Fédéral